VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHEKER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District, Division C, signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 4me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scheker, vs Mme Lizzie Wombacker et al. No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1o Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant le No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2o Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3o Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nle-Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté à chaque rue.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4o Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune des dites rues.

5o Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nle-Orléans, dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeanette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun trente pieds de front sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les 13 formant l'enceinte des rues Jeanette et Général Ogden et le ilet 22 formant l'enceinte des rues Jeanette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 14 33-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque coté. Ainsi une grande écurie et hangar.

6o Dix certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent en quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, Biron, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Léonidas, sur une profondeur entre lignes parallèles, les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Léonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté, Nos 1612-14 rue Léonidas, deux chambres de chaque côté.

7o Cinq certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, étant le No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeanette.

8o Leur lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 172, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, ledits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeanette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeanette, cottage double, deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement, et produisent avec augmentation certaine dans l'avenir. Le développement rapide et prodigieux de cette section particulière, satisfait que ce sont les autres section de cette ville, ma a encore offert le même avancement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans, crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur a en outre les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication avec 10 0/0 du prix de l'adjudication avec.

PERKINS & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Hon. Cotter, Jr., Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fev 3 10 17 24—mars 3 7

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Georgiana Pohlmann et als vs les mineurs Meyer.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE.

Nos 1806-08 rue Dryades.

A l'Encan, Bourse des Propriétés Foncières d'Encan.

Mercredi, le 20 Février 1907, A MIDI.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 81,182, signé le 11 janvier 1907, intitulé Mme Georgiana Pohlmann et al vs les mineurs Meyer, et adressé à Eiseman & Lazarus, Encanteurs, nous offrons de vendre à la Bourse des Propriétés Foncières d'Encan, le MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Barone (autrefois Baronne), St André et Félicité, désigné comme le No 8 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, de 19me jour de mars 1855, et déposé en l'étude de F. E. Theard, comme plan No 12 de son inventaire de plans, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds six (6) lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt huit pieds et neuf pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7, et quatre vingt seize pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 9.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un magasin et résidence double, maintenant louer à bail pour affaire commerciale, dans la partie centrale et florissante de la rue Dryades.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et de payer pour l'acte de vente, pardevant Valentine J. Stentz, notaire, et déposer 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus encanteurs.

E. W. Earhart, avocat.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

—DE—

JEAN-BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété ci-après décrite pour effectuer le partage, je vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon bureau et Bourse, No 239 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de celle, situés dans la troisième district de cette ville, dans l'ilet No 915, bornés par les rues Marigny, Mandeville, Frenier et Clouet, désignés comme lots B, C, E, F, G et le lot du fond D sur un devis annexé à l'inventaire fait par A. J. Villere, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit:

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par 160 pieds de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32 de face à la rue Marigny par 111 2/7 de profondeur et le fond du dit lot D, 71 2/7 de face à la rue Prieur par 32 de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs payables un an après date, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur ledits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé au s'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur

239 rue Bourbon.

A. J. Villeré, avocat.

27 jan—27 fév 3 10 17 24 27

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

18 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence double à deux étages, 1734 et 1736 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Residence simple à deux étages, 1740 rue Calliope entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois 1742 et 1744 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 42 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur; les améliorations sur ledit lot sont désignés par les Nos 1734 1738 rue Calliope et comprennent une résidence double à deux étages. Le deuxième de ces est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Larsombe, notaire daté le 16 octobre 1869 mesurant 24 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les améliorations sont désignés par le No 1740 rue Calliope et comprennent une résidence simple à deux étages, le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 34 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignés par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprennent un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désignée est bien située à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Trémé et désigné par la lettre C sur un plan par Arthur de Armas, géomètre-vérificateur de ville le 17 septembre 1861 et annexé à un acte pardevant Chas T. Bonnet, notaire le 26 octobre 1861 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine même mesure sur la ligne du fond par une profondeur de 124 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Marais et 124 pieds 6 lignes sur la ligne du côté opposé, les améliorations comprennent une résidence simple à deux étages et bons, désignés par le No 1325 rue Dumaine.

Conditions — Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 en dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley aux frais des acquéreurs.

MM. Rice et Montgomery, avocats.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Joli Cottage Simple.

1411 avenue des Champs-Elysées, entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Joseph Perpera.

No 81,405—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre décrit comme la moitié divisée d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, étant lots No 15 de l'ilet No 204 sur un plan original fait par l'ingénieur de ville, le 4 mai 1831, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Villeré, laquelle moitié dudit lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur, borné au dessus par le lot 16, au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 18, étant la moitié dudit lot original 15 le plus près de la rue Villeré, les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprennent un joli cottage simple, contenant 5 chambres, citerne hangar, etc. La maison est en bonne condition.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en billets des acquéreurs, payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant être garantis par hypothèques et l'un de vendeur et privilège sur la propriété vendue. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger, avocat.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Site pour Bâtir.

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Général Taylor.

[Ilet avenue St Charles et rue Peniston.]

72 par 117 pieds.

La Bâtisse en Bois à Deux Etages, Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Peniston.

[Ilet avenue St Charles et rue Général Taylor.]

81 par 119 pieds.

Un Lot pour Bâtir, Rue Bourbon.

[Ilet rues Dorgenois, St Antoine et Law.]

L'Elégante Résidence en Briques à Trois Etages

835 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I. Hernsheim.

No 61,130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906 et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1o Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville désignés par les lettres C et D, dans l'ilet No 420, borné par les rues Carondelet, Général Taylor, Peniston et l'avenue St Charles. Le lot C mesurant 72 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et faisant face à la rue Général Taylor formant l'encoignure desdites deux rues; et le lot D mesurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Peniston de 119 pieds 2 pouces 7 lignes formant l'encoignure desdites deux rues. Sur le lot D est une bâtisse à deux étages bien construite, laquelle pourrait être facilement arrangée comme une résidence moderne. Chaque lot sera vendu séparément.

2o Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 7, de l'ilet 1574 borné par les rues Dorgenois (autrefois Magnolia), Bourbon (autrefois Bagatelle), St Antoine et Law, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces 1 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3o Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Howard (autrefois Delord), et Julie, et désigné par le No 80 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer daté le 15 avril 1876, lequel lot mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne par une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 2 pouces environ sur une allée dans le fond pour l'usage dudit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 835 rue Baronne et comprennent une résidence en briques bien construite à trois étages, rendue louée au bail à raison de $55 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en des billets desdits acquéreurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907 en plus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

Alfred D. Danziger, Meyer S. Dreifus, avocats.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Cheval, 3 Mulets, 3 Wagons, 4 Jeux de Harnais, 200 Sacs d'Huîtres.

William Macheca vs A. A. Tomasovich.

No 81 368—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI le 26 février 1907 à 10:30 heures a. m., il sera vendu au No 1296 rue Broad, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1907 dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant sur adjudication.

14 fév—14 17 24 26

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.

No 80 999—Cour Civile District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'ilet No 37 du Faubourg Conti, borné par les rues Cloiet, Josephine, Kerlerec et Scotlandie enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21, folio 41.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les frais de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel De-Labarre.—No 80 981 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907 à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907 par l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 28 du Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Foice et Verte, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 3 8.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80 839—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine) Cadiz, Chestnut et Jena, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Sérin Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

Avec terrain spacieux, 2518 20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80 916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 335 rue Carondelet, JEUDI, le 14 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 10 janvier 1907 dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin) Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesure en mesure américaine 41 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (autrefois Martin), par 140 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une cottage résidence double, avec cuisine dans le fond, etc., le cottage simple est continuellement et contenant tous les agréments pels que maisons, gaz, eau et égoûts.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John G. Eustis, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et déposant 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bruno, avocat.

13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille.....25c.

Grande " .....50c.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de comptoirs et installations d'une buvette, etc.

Un "Cash Register".

Un Piano Electrique Tenophone.

Frank Castrogiovanni vs Elyhu Summers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,598—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 25 février 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de vins, liqueurs, whiskies, tabac, cigares, etc., installations de buvette, meubles, verreries et faïence, glacière, éventails électriques, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Un "National Cash Register".

Un Piano Electrique Tenophone.

Aussi une buvette dans le fond et comptoir, etc., pouvant être inspectés à n'importe quel moment avant la vente sur les lieux, coin de l'avenue Elmire et la rue Alix, 5me District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

N. E. Humphrey, avocat pour le demandeur.

14 fév—14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Troisième District, sur le Chemin Gentilly.

Succession de Mary Narcisse, femme décédée de John Starr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—Division C—No 81,355—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 février 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sous les dispositions de l'acte No 153 de 1900 comme il est amendé par l'acte No 70 de 1906 à la porte de la maison de Cour de cette paroisse, dans le Passage St Antoine entre les rues Chartres et Royale dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 21 février 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, côté droit, lequel est désigné comme partie du lot No 24, ladite partie du lot No 24 mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly sur vingt arpents de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer les taxes quelles soient pouvant être dues sur ladite propriété.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas J. Gautbreaux, avocat pour l'administrateur.

9 fév—9 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Holander & Co vs Overstreet & Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79 999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, MARDI, le 19 février 1907 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt de Dan Overstreet, défendeur, dans et à la raison commerciale ou association, intitulée Overstreet & Dubois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Samuel Wolf, avocat pour les demandeurs.

8 fév—8 13 19

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE AMELIA YOUSE.

No 81,702—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

LE 26 FEVRIER 1907.

DEUX COTTAGES DOUBLES

Dans un voisinage de choix du Troisième District

Nos 2040-42 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

Nos 2036-38 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 848 rue Commune—MARDI, le 26 février 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, l'offrirai de vendre à l'enchère publique en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. John St Paul, juge, daté et signé le 21 janvier 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Nos 2040-42 rue Royale.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par les rues Royale (autrefois Casselwou) Kerlerec (autrefois Pauis), Chartres (autrefois Moreau) et Français, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 17 décembre 1906 et y annexé, et commençant à une distance de 127 pieds 5 de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 31 11/12 de face à la rue Royale sur 93 9/8 de profondeur, ensemble avec le droit d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 15 5/4 de face à la rue Royale sur environ 57 1/4 de profondeur, et une portion du dit lot "A" vers la rue Kerlerec mesurant aussi 15 5/4 de face face à la rue Royale, par environ 57 1/4 de profondeur et est sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot B, d'une telle manière de faire un passage de 2 11/12 de face à la rue Royale par environ 57 1/4 de profondeur, tels lots A et B et ci-dessus aux deux, étant comme il est indiqué sur ledit devis, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2040 2042 rue Royale.

Nos 2036-38 rue Royale.

Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, lequel lot est contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de 159 9/8 de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 32 0/12 de face à la rue royale sur 93 9/8 de profondeur, ensemble avec les droits d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Française désigné par la lettre A, sur le plan ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 15 5/4 de face à la rue Royale par environ 57 1/4 de profondeur, et une portion du dit lot B vers la rue Française mesurant aussi 15 5/4 de face à la rue Royale par environ 57 1/4 de profondeur et est sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot A, de telle façon de faire un passage d'allée de 2 11/12 de face à la rue Royale par environ 57 1/4 de profondeur entre les lots A et B commune aux deux. Le tout est indiqué sur ledit plan ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2036-38 rue Royale.

Termes et conditions. Une moitié ou plus comptant et la balance à un an ou ils portant sept pour cent d'intérêt, et de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur devant assumer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police aux contents des billets. L'acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent honoraires dans le cas où un avocat a fait employé pour collecter les billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix d'adjudication les taxes de 1907 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Chas T. Bonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau No 848 rue Commune.

Chas F. Clarkson, avocat.

24 jan—24 27—fév 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

E. S. COBB.

INSTALLATION DE LAITERIE

La Propriété de C. P. PEYTRAL,

Encoignure des rues Bienville et Helen, près des Cimetières.

Jeudi, le 14 février 1907, à 11 heures a. m.

22 vaches, 1 taureau, 3 bons chevaux, 1 wagon à lait, 1 charrette à lait, 1 wagon à fourrage, 2 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 jeu de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie.

Conditions de la vente: Toutes les sommes au-dessous de $100.00 comptant; sommes au dessus de $100.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du lait fait montant aura la clientèle.

E. S. COBB, Encanteur, Bureau, 926 rue Gravier.

Prendre les chars de ceinture Canal. 10 fév—1 10 14

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 81,027—Division B—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Succession de Miss ANDERSON SCHONBECK.

JOLI COTTAGE ELEVE, 2515 RUE ST-JOSEPH.

Ilet des rues Octavia, Freret et S. Robertson, sur Deux Lots.

A L'ENCAN, MARDI LE 5 MARS.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Miss Anderson Schonbeck, No 81,027, ledit ordre daté et signé le 17 janvier 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 5 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

Deux certains lots de terre ensemble avec cottage simple élevé, No 2515 rue Joseph, loué à bail pour un an du 1er octobre 1906, avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Freret,